

COMPTE RENDU DU BUREAU SYNDICAL Mercredi 7 décembre 2022

Elus du bureau présents : Philippe DELAPLACETTE, Sylvie DEZARNAUD, Charles ZILLIOX, Claudine PERROT-BERTON, Luc THOMAS, Frédérick DUBOUCHET, Diane VIGIER, Christophe DELORD, Gilles VIAL, André FERRAND

Elus du bureau excusés : Thierry KOVACS, Simon PLENET, Philippe GENTY,

Techniciens SCOT présents : Julien LAHAIE, Cédric LANSOU, Adeline MENNERON, Yannick SIMON

Lieu : Vienne – Syndicat Mixte des Rives du Rhône

Horaires : de 9h00 à 11h00

[ORDRE DU JOUR

Introduction du Bureau

- Validation du compte-rendu du précédent bureau
- Point agenda
- Présentation du Plan des Mobilités de Vienne Condrieu Agglomération et délibération de l'avis du SMRR
- Retour sur les réunions « mobilité » organisées en novembre 2022 : Post-A45, bretelles A7 et Cotech Mobilité
- Evolution de la charte et du label « Projet à Biodiversité Positive »
- Point d'avancement sur l'étude friches
- Suite à donner SLGRI
- Point sur l'ingénierie développée par le SMRR en lien avec le ZAN et ses nouveaux enjeux

[VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU PRECEDENT BUREAU

Le compte-rendu du bureau syndical du 2 novembre est validé à l'unanimité.

[POINT AGENDA

Le **prochain bureau syndical** aura lieu **le 4 janvier 2023 à partir de 9h** dans les locaux du SMRR à Vienne.

- Concernant l'agenda, le SCOT des Rives du Rhône a été interrogé par les services de la région AURA en charge de la modification du SRADDET. A ce stade, le calendrier présenté lors du Bureau du mois de novembre par Thierry Kovacs a été confirmé avec un arrêt du projet dès avril 2023 puis une procédure PPA/Enquête publique à l'été 2023 pour une approbation finale début 2024. Les grandes lignes de la modification du SRADDET présentée par la Région :
 - o Une territorialisation des objectifs du ZAN qui se ferait **à l'échelle des SCOT** ;
 - o Une territorialisation se concevant sur la base d'un -50% pour tous (+ intégration des 2 à 3% supplémentaires liés aux projets d'envergure régionale), avec une pondération mineure entre les SCOT, qui pourrait bénéficier à des pôles ruraux ainsi qu'à des communes carencées SRU ;
 - o Une territorialisation qui s'appuierait sur les données produites par le portail national de l'artificialisation ;
 - o Une réflexion en cours concernant la prise en compte des grands projets à décompter de l'enveloppe régionale.
- Le Président Philippe Delaplacette a participé à l'assemblée générale des SCOT à Paris, l'occasion d'échanger avec les autres SCOT sur la mise en œuvre des objectifs du ZAN et sur les conclusions des conférences régionales des SCOT. Avec un nombre de SCOT adhérents en hausse à l'échelle nationale, les travaux engagés par la fédération vont se poursuivre en 2023 autour des enjeux liés aux changements de modèles d'aménagement. Plusieurs SCOT vont rencontrer des difficultés importantes dans le cadre de l'application du ZAN. Tous pointent un lien très fort entre les besoins en infrastructures et les modèles de développement d'ores et déjà inscrits dans les SCOT approuvés.
- Concernant les réunions relatives aux PLU et Cartes communales, les équipes du SMRR ont participé à une réunion de restitution de l'étude d'attractivité de Chasse sur Rhône, dont la signature de la convention ORT aura lieu avant Noël 2022. Le SMRR a organisé la 1^{ère} rencontre des chefs de projet PVD/ACV du territoire le 14 novembre dernier et a participé à des réunions préparatoires dans le cadre des futures révisions des PLU de Saint-Martin d'Août et Saint-Barthélemy de Valls. Le Président et le Vice-Président Charles Zilliox sont allés à la rencontre du Maire de Chavanay et ses adjoints dans le cadre d'un futur PA (ouverture à l'urbanisation d'une zone AU fermée avec mise en œuvre d'une OAP). Enfin, les équipes du SMRR ont participé aux ateliers de révision de la charte du PNR du Pilat (avec de nouveaux ateliers prévus le 13/12. En décembre, le SMRR participera aussi au GT relatif à la charte Agriculture/Urbanisme de la DDT69 le 16/12 et en janvier à l'ouverture des offres pour les révisions des PLU de Saint Jeure d'Ay et Préaux.
- Concernant le volet économique, les études sur les friches économiques se sont poursuivies avec de nombreuses réunions en novembre :

- Jeudi 10 novembre à 9h30 : Copil tannerie de Saint-Barthélemy
- Jeudi 10 novembre à 14h30 : Copil de lancement vermicellerie d'Andancette (à confirmer)
- Lundi 14 novembre à 10h : Copil Cénacle de Lalouvesc
- Lundi 14 novembre à 14h : Réunion d'échange avec Kanopeum et l'Entreprise des Possibles sur le financement de projets sur les friches au SMRR
- Mardi 15 novembre à 14h : Atelier diagnostic à Annonay
- Jeudi 17 novembre à 14h : Rencontre avec la mairie et le propriétaire des Tanneries à Pont-Evêque en mairie (préparation du bon de commande de l'étude).
- Jeudi 24 novembre à 9h30 : Copil/atelier sur l'hôtel restaurant de Saint-Martin d'Août.
- Vendredi 25 novembre à 14h – Copil friche Résidence du lac à Maclas

De nouvelles réunions sont programmées en décembre et en janvier :

- Mardi 20 décembre à 14h – Copil 2 friche Carrière du Péage-de-Roussillon
- 17 janvier à 15h30 – Copil de lancement ZA Tanneries à Pont-Evêque
- Mardi 24 janvier à 13h30 – Atelier 2 friche Cénacle et Maison Sainte-Monique à Lalouvesc
- Jeudi 26 janvier à 9h30 – Atelier 2 friche Tannerie de Saint-Barthélemy
- 4 Janvier 2023 à 14h30 – Copil de lancement friches de Châteauneuf-de-Galaure
- Janvier 2023 (date en cours de définition) – Copil diagnostic friches d'Annonay
- Jeudi 9 mars à 9h30 – Copil friche analyse AMI hôtel-restaurant de Saint-Martin-d'Août

Par ailleurs les équipes du SMRR ont participé au COPIL du Schéma d'Accueil des Entreprises d'EBER (présentation du diagnostic) le 28 novembre dernier.

- Concernant le commerce, La CDAC programmée le 2 novembre après-midi dans le cadre du projet d'extension de l'Intermarché d'Anneyron a finalement été annulée, le porteur de projet ayant retiré sa demande. Le projet du LIDL de Saint-Barthélemy a été retravaillé en lien avec EBER suite à son passage en CNAC. Un projet plus qualitatif a été proposé tant sur le bâtiment que sur le traitement des espaces extérieurs.
- Concernant les sujets en lien avec l'énergie, le SMRR a rencontré les équipes territoriales d'ENGIE qui développe dans plusieurs grands territoires des accords-cadres partenariaux avec les collectivités en lien avec la crise énergétique. Des échanges ont aussi eu lieu concernant la possibilité de visiter une chaufferie bois récente en lien avec l'étude friche en cours de réalisation sur la commune de Lalouvesc. Une réunion technique est programmée fin décembre pour qu'ENGIE présente au SMRR son modèle de SAS ENR.

Le SMRR a participé à l'inauguration de la centrale solaire de TOTAL Energies à Serpaize le 2 décembre dernier. Cette dernière prend place sur des fonciers fortement contraint par le PRRT des cuves de stockage des hydrocarbures.

Le SMRR a été invité aux comités départementaux de la Loire et du Rhône prévus le 8 décembre prochain. Luc Thomas sera présent pour le Rhône.

- Concernant le volet habitat, les équipes du SMRR ont participé à la conférence de l'habitat de l'Isère le 22 novembre dernier consacrée à la dialectique Urbanisme et Santé. Avec Rives Nature, le SMRR a participé à un webinaire de présentation du label Biodiversity (visant à promouvoir la biodiversité dans les projets de construction). Enfin, le SMRR et la Vice-Présidente Diane Vigier participeront à un séminaire organisé par la DDT26 sur les thématiques des formes urbaines et de la densité prévues le 9/12 à Loriol.
- Concernant le volet ZAN, les équipes du SMRR ont participé à une présentation du futur outil d'observation de l'occupation des sols (OCS GE) actuellement en cours de déploiement. Cet outil sera pleinement opérationnel à partir de 2030 pour assurer le suivi du ZAN. La méthodologie de déploiement pose question : la couverture est réalisée par département avec des dates d'observations qui ne seront pas les mêmes pour les 5 départements des Rives du Rhône... En complément, les équipes du SMRR ont participé à une réunion technique organisée par la DDT38 avec tous les SCOT de l'Isère le 6 décembre. L'occasion d'échanger sur la perception du ZAN par les territoires et la prise en compte de l'artificialisation dans les SCOT déjà approuvés.

Enfin, le Président Philippe Delaplacette et la Vice-Présidente Claudine Perrot Berton seront reçus par le Préfet de l'Isère lundi 12 décembre avec les Présidents des EPCI de l'Isère et les Présidents des SCOT.

- Concernant le volet EAU, une demi-journée de formation/action a été organisée par le SMRR à destination des techniciens/élus sur les enjeux de la gestion alternative des eaux pluviales. Plus de vingt-cinq participants se sont mobilisés lors de cette formation. Une rencontre a eu lieu en présence du Président et du VP Frédérick Dubouchet avec le Président du SIRRA et le Président du SMIRCLAID afin d'échanger sur le volet SLGRI (voir supra).
- Concernant le volet Environnement, le SMRR a organisé une demi-journée de formation/action sur les enjeux de la séquence E.R.C en présence d'une vingtaine d'élus et de techniciens. Le SMRR est intervenu lors du salon des maires de France à Paris, à l'invitation de la fédé des SCOT et de l'Union pour le Génie Ecologique. La table ronde qui réunissait différents territoires engagés pour la biodiversité a été l'occasion de mettre en avant les actions portées par Rives Nature à l'échelle du SCOT des Rives du Rhône. Rives Nature a participé à une réunion de préparation de la prochaine feuille de route Territoire Engagé pour la Nature.
- Concernant le volet déplacement, plusieurs réunions ont eu lieu en novembre dont un COTECH avec les techniciens des EPCI, une réunion avec la Préfecture de la Drôme dans le cadre des futurs demi-échangeurs de la CCPDA et des réunions avec la Préfecture du Rhône et le ministre des Transports dans le cadre de la concertation sur les mobilités au sud de Lyon.

PRESENTATION DU NOUVEAU PLAN DE MOBILITE DE VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION ET AVIS DU SMRR

Le nouveau plan de mobilité de Vienne Condrieu Agglomération est réalisé pour la première fois à l'échelle de la communauté d'agglomération. Il s'inscrit dans le cadre de la démarche coordonnée de planification avec le PLH et le PCAET pour lesquels le SMRR a d'ores et déjà donné rendu des avis.

Le PDM s'appuie sur 4 grandes orientations :

- S'engager durablement dans la réduction des émissions pour préserver la santé et le cadre de vie ;
- Construire un territoire attractif et accessible ;
- Assurer le lien entre urbanisme et politique de mobilité ;
- Tendre vers une gouvernance partenariale et une communication efficace.

Ces orientations sont ensuite déclinées dans le PDM à travers 14 axes de travail qui comprennent 34 actions opérationnelles.

Les grands objectifs du PDM de Vienne Condrieu Agglomération :

- Forte diminution de l'usage de la voiture et augmentation des modes alternatifs à horizon 2031 => passer de 48% (en 2015) à 41 % des déplacements en voiture à usage individuel
 - Amélioration des conditions de circulation des modes actifs
 - Optimisation des véhicules, meilleur taux de remplissages
 - Attractivité et accessibilité des TC, TAD, privilégier l'urbanisme à proximité de l'offre TC
 - Travail sur l'urbanisme pour réduire les besoins de mobilité
- Réduire les émissions induites (verdissement de la flotte, infrastructures de recharge)

L'analyse du document produite par le SMRR repose sur la compatibilité avec le SCOT approuvé en 2019. Les points saillants sont les suivants :

- Le PDM de VCA vise à limiter l'artificialisation et la consommation d'espace par la mise en lien des espaces urbanisés existants ou à venir avec l'offre de transport ;
- Il propose de valoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle : le renforcement de l'offre en TC appuyée sur l'armature urbaine, améliorer les conditions de mobilité dans les espaces péri-rhodaniens, développer les déplacements actifs, faciliter le co-voiturage ;
- Il permet d'améliorer les conditions d'accessibilité sur le territoire en s'appuyant sur les infrastructures existantes : valoriser l'axe Nord Sud, améliorer les liaisons Est-Ouest, organiser les flux de marchandises en promouvant la multimodalité ;
- Il vise à atténuer les nuisances du trafic routier.

Après avoir délibéré, **les élus du Bureau émettent un avis favorable à l'unanimité** sur le Plan de Mobilité de Vienne Condrieu Agglomération.

[PRESENTATION DU PROJET DE DEMI-ECHANGEURS SUR L'A7 – PORTE DE DROMARDECHE ET AVIS DU SMRR

Rappel du projet porté par l'Etat à travers ASF/VINCI : Projet de 2 demi-échangeurs sur l'A7 :

- Au Nord sur la commune de St Rambert et Albon - E/S en direction du Sud
- Au Sud sur la commune de St Barthelemy de Vals – E/S vers le Nord

Une présentation des 2 projets a été réalisée par la Préfecture de la Drôme dans le cadre d'une concertation préalable au lancement de l'enquête publique (DUP, enquête parcellaire, mise en compatibilité des documents d'urbanisme locaux...)

Coûts projetés : 23,5 M d'€

Planning pour mise en service à mi 2026

Le projet prévoit la mise en place d'une démarche ERC suite à l'évaluation environnementale déjà réalisée :

- Impacts agricoles : 9,4 ha pour 11 exploitations
- Impacts environnementaux : zone humide au Sud et remise en état de pelouse sèche

Pour mettre en place ces mesures rapidement, ASF/Vinci mobilisera des parcelles dont il est déjà propriétaires dont une ancienne aire de service autoroutière aujourd'hui fermée.

Lors de cette réunion de présentation organisée en Préfecture, les avis suivants sont portés par les partenaires :

- ⇒ Commune de Saint-Rambert-d'Albon plutôt opposée sur le choix de l'emplacement, favorable à une connexion depuis l'aire ISARDROME, plus économe en foncier et financièrement ;
- ⇒ Commune de Saint-Barthélemy milite pour la mise en place de protection sonore sur le hameau de Villeneuve, vigilance sur le risque inondation ;
- ⇒ Inquiétude des territoires amont à St Barthelemy de Vals sur la hausse du trafic (3 500 VJ à 6 000VJ) – demande de travailler la sécurisation et la limitation de la vitesse ;
- ⇒ Etat : pas d'ENR à ce stade du projet, à étudier ;
- ⇒ SDIS : Risque incendie fort vers Axe 7 (entreprises ICPE) ;
- ⇒ DSR 26 : gestion compliquée en période estivale, saturation du réseau Sud – demande d'études complémentaires ;
- ⇒ Dept 26 : plusieurs études en cours sur le report et la hausse de trafic, 3 projets en cours de définition sur le secteur sud ; Intérêt à reprendre la modélisation avec les effets cumulés des ouvrages connexes (dept26)
- ⇒ Chambre agriculture : vigilante à la compensation des espaces agricole, attention à ce que la compensation environnementale ne vienne pas impacter l'espace agricole (Villeneuve).

Après avoir délibéré, **les élus du Bureau émettent un avis favorable à l'unanimité** sur les projets de demi-échangeurs de l'A7 sur la CCPDA avec les remarques suivantes :

- En préambule, les élus du Syndicat Mixte des Rives du Rhône souhaitent remercier l'Etat pour son association à l'élaboration du projet et soulignent l'intérêt pour notre territoire, de disposer de deux nouveaux demi-échangeurs, traduisant une volonté politique forte de consolider l'offre d'infrastructure routière. Les élus souhaitent rappeler que cette infrastructure fait partie d'un ensemble d'infrastructures à mettre en œuvre permettant sur notre grand territoire d'améliorer les liaisons routières Est - Ouest entre le plateau Ardéchois et la vallée du Rhône et plus largement le bassin Isérois / Nord-Drômois. Aussi, les élus du Syndicat mixte souhaitent se mobiliser fortement dans l'étude en cours pour la définition d'un nouveau franchissement du Rhône sur le secteur Andancette-Andance afin d'offrir une véritable nouvelle alternative aux franchissements sur Serrières-Sablons et sur Saint Vallier - Sarras.
- Le SMRR encourage très vivement le maître d'ouvrage à intégrer d'ores et déjà la mise en place d'aires de co-voiturage sur les deux demi-échangeurs. En effet, le SCOT porte pour

ambitions de réduire l'autosolisme. Les aires de co-voiturage implantées en amont et aval sont saturées, la demande est de plus en plus forte, il est indispensable pour le territoire qu'à l'ouverture des demi-échangeurs ces aires soient fonctionnelles.

- Par ailleurs, le SMRR souligne l'intérêt de réfléchir à l'opportunité d'installer des ENR en amont de la réalisation des ouvrages sur par exemple les délaissés ou à travers la mise en place de stationnement en ombrière sur les parkings de co-voiturage.
- Enfin, les élus du SMRR seront vigilants au maintien du développement de l'urbanisation sur le secteur de la Galaure. Conformément au SCoT « *c'est nouveaux aménagements ont pour but de d'améliorer les mobilités et n'ont pas vocations à être le lieu d'un développement urbain particulier en dehors des projets déjà validés (Axe7)* ». Les élus seront particulièrement attentifs à la maîtrise de la croissance sur ce secteur dont l'urbanisation doit tenir compte de la disponibilité de la ressource en eau de plus en plus limitée.

RETOUR SUR LES ENJEUX EN MATIERE DE « MOBILITE »: POST-A45, BRETelles A7 ET COTECH MOBILITE

1/ Un premier COTECH sur les enjeux de mobilité à l'échelle des Rives du Rhône a été organisé fin novembre 2022 avec les techniciens des EPCI. Parmi les premiers enjeux identifiés :

- Mise en place d'une réunion d'échange avec le SMT ALM sur leur fonctionnement, champs d'intervention et l'opportunité pour les EPCI d'y adhérer ;
- Enjeux sur les flux et les interconnexions des bassins de vie (4 EPCI sont en train de réaliser un schéma cyclable) ;
- Enjeux des flux du plateau Ardéchois vers Chanas : franchissement, création d'aire de co-voiturage (EBER et ARA réfléchissent au développement de plateforme Klaxit, offre TC ;
- Identification d'une problématique commune de saturation des parkings des gares ferroviaires sur le territoire...

2/ S'agissant de la proposition de l'Etat d'organiser une concertation sur les enjeux de mobilité au Sud de Lyon (proposition du Ministre des Transports et du Préfet de région AURA fin novembre 2022) :

- Lancement d'une concertation pour une réflexion globale des mobilités tous modes, pour identifier des solutions aux dysfonctionnements /problématiques de déplacements du Sud-Est Lyonnais ;
- Concertation portée par les services de l'Etat en appui de la DREAL auprès des usagers, associations, élus, acteurs économiques ;
- Durée : 1 an jusqu'à l'automne 2023 ;
- Périmètre : Sud-Est Lyonnais (pas d'élargissement du périmètre - nœud Ternay /Chasse/Givors) ;
- A ce stade, le ministre des Transports a annoncé qu'il validait une pause dans le projet sur l'élargissement de la 2x3 voies de l'A46, dans l'attente des conclusions de l'étude ;
- Pas du budget spécifique à ce jour pour les futures mesures à mettre en place, enveloppe à étudier dans ou à la suite CPER volet Infrastructures prévu en 2023.

3/ Point d'avancement des réflexions en cours sur le nœud de Givors/Chasse/Ternay

Pour rappel les objectifs de la démarche piloté par le préfet de Région sont les suivants :

- **Développer le mode ferroviaire et améliorer l'intermodalité**
- **Développer l'utilisation du vélo et des transports en commun et inciter à des pratiques alternatives à l'autosolisme**
- **Apaiser les circulations sur le réseau local**, et répondre aux différents **besoins locaux de mobilité**, en améliorant notamment la connexion **entre les deux rives du Rhône**
- **Améliorer les conditions de circulation routière sur le réseau autoroutier** (en matière de congestions, de sécurité, de risques et de fiabilité)
- Améliorer l'**intégration urbaine de l'infrastructure autoroutière** dans son environnement, notamment en limitant les nuisances en termes de **bruit et de qualité de l'air**.

Lors du COTECH organisé fin novembre, les points suivants ont été présentés : schéma de principe des modes actifs, le scénario de déploiement de l'offre TC, les scénarii de report modal pris en compte et les scénarii de localisation d'un nouveau pont sur le Rhône (4 variantes) avec couverture partielle de la section autoroutière dans le centre de Givors.

Le COPIL est reporté au mois de janvier.

[VERS UNE REFONTE DE LA CHARTE « PROJET A BIODIVERSITE POSITIVE »

Pour rappel, dès le début des années 2010 et dans le cadre du premier SCOT des Rives du Rhône, les élus ont souhaité travailler sur une charte permettant de labeliser des projets portés par des Maîtres d'ouvrage publics et privés afin de les encourager dans une montée en qualité et une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire de remettre à jour cette charte afin d'intégrer les dernières évolutions réglementaires et afin d'aller plus loin encore dans l'ambition attendue en matière de protection de la biodiversité.

Yannick Simon qui est arrivé fin novembre en remplacement de Mélodie Lioret pour piloter l'association Rives Nature prendra en charge la refonte du document et viendra, pour approbation, la nouvelle charte lors d'un prochain Bureau.

[POINT D'AVANCEMENT DE L'ETUDE SUR LES FRICHES ECONOMIQUES

- CCPIR - Résidence du Lac à Maclas :
 - Phases diagnostic et scénarios terminées
 - Lancement de l'AMI sur l'ancienne résidence prévu d'ici mi-décembre avec des candidatures attendues pour début mars
- CC Val d'Ay - Cénacle et maison Sainte-Monique à Lalouvesc :
 - Phase diagnostic terminée
 - Phase scénarios et cours + travail avec un porteur de projet potentiel
 - Réflexion sur la possibilité d'implanter une chaufferie bois (organisation d'une visite de chaufferie bois avec les élus en cours d'organisation).
- ARA - Quai Merle et Alphonse Franc à Annonay :

- Diagnostic en cours et réflexions engagées sur des premières pistes programmatiques
- EBER - Ancienne tannerie à Saint-Barthélemy :
 - phase diagnostic terminée
 - Phase scénarios en cours
 - Site très contraint (zone inondable, zones humides, bâtiments en très mauvais état) : plusieurs pistes envisagées non concluantes (production EnR, renaturation)
- EBER - Ancienne carrière du Péage de Roussillon :
 - Phase diagnostic en cours
 - Travail avec EBER pour débloquer la situation sur un bassin d'orage prévu
- VCA - ZA tannerie à Pont-Evêque :
 - Accord du propriétaire pour travailler avec nous. Copil de lancement en janvier 2023
- CCPDA - Mosadrom / Léorat / Garage Cheval à Châteauneuf-de-Galaure :
 - Accord du propriétaire pour travailler avec nous. Copil de lancement en janvier / février 2023
- CCPDA Hôtel-restaurant de Saint-Martin-d'Août :
 - Phases diagnostic et scénario + premiers chiffrages validés, travail qui a permis à la commune de murir son projet, de mieux appréhender ce qu'il est possible de faire et de s'engager sur cette friche.
 - Rédaction de l'AMI par le SMRR terminée et validée.
 - Lancement de l'AMI le 9 décembre 2023 par la commune avec accompagnement par la CCPDA, le SMRR et d'Epora.
 - Ouverture des plis des porteurs de projet intéressés le 2 mars 2023 et choix d'un ou plusieurs projets le 9 mars 2023.
 - Travail avec le ou les porteurs de projet à la suite pour faciliter l'émergence du projet.
 - Bâtiment en cours de rachat par Epora à la demande de la commune.

Les friches en attentes :

- CCPDA - Friche Andancette – Vermicellerie (SCI en attente d'accord avant lancement)
- ARA - Friches de Munas à Quintenas-Ardoix
- CCCPIR - Site du Briat à Saint-Appolinard
- VCA - Site de l'Islon à Chasse-sur-Rhône
- 3^{ème} friche sur Vienne Condrieu Agglomération à identifier
- 3^{ème} friche sur EBER à identifier

[SUITE A DONNER ETUDE SLGRI

Suite à l'étude réalisée par le SMRR et le SMIRCLAID sur l'opportunité d'un portage de la SLGRI par le bloc local, une rencontre politique a été organisée avec les Présidents et techniciens du SIRRA. A ce stade, aucun acteur local ne souhaite porter les actions prévues dans le cadre de la SLGRI du Rhône, faute de moyens notamment. Il est convenu d'organiser une rencontre entre le SMRR et le Sous-Préfet coordonnateur pour échanger sur les suites à donner et pour sensibiliser l'Etat sur l'importance de la SLGRI à l'échelle du territoire.

[POINT SUR L'INGENIERIE DEVELOPPEE PAR LE SMRR EN LIEN AVEC LE ZAN ET SES NOUVEAUX ENJEUX

Suite à la demande du président Philippe Delaplacette, les équipes du SMRR ont fait le bilan sur l'avancement des études inscrites dans le plan de mandat du Syndicat Mixte. A ce stade, hormis les

sujets relatifs aux thématiques urbanisme/santé et mobilités, toutes les actions prévues sont engagées.

Ces études, réalisées pour le compte des EPCI regroupées au sein du SMRR, sont rendues possibles grâce à une gestion saine des dépenses publiques, en réaffectant chaque année plus de 50% du montant des cotisations dans des dépenses d'investissement.

En parallèle, le SMRR, en lien avec la fédé des SCOT, a présenté aux élus les enjeux en matière d'ingénierie publique dans les 10 prochaines années pour répondre aux dernières prescriptions réglementaires (principalement lois Climat et Résilience et 3DS). Près de 10 Milliards d'euros seront nécessaires à l'échelle nationale pour le seul bloc local. Or dans le même temps, les recettes fiscales du bloc local et des départements, qui portent pourtant la majorité de l'ingénierie territoriale, sont en baisse constante (avec une aggravation à venir dans les prochaines années). Ce croisement, besoins en hausse/recettes en baisse, rend plus que jamais nécessaire le déploiement d'outils d'ingénierie mutualisée où le SMRR, avec les autres structures du territoire, pourrait prendre une part importante.

Parmi les sujets à traiter dans les prochaines années :

- Adaptation au changement climatique et sobriété carbone : « super » PCAET, bourse et stockage carbone/co2, foncières de compensation environnementale, plateforme mutualisée de mobilité, société de projet ou SAS énergétique ENR...
- Sobriété foncière : foncière publique (BRS...), outils d'observation et de connaissance des sols (pédologie au service de la planification), outils de densification (AMO, marche d'architecte/urbaniste en chef à l'échelle du grand territoire)
- Nouvelles échelles : plan de santé à grande échelle (Territoires post-covid), adaptation au vieillissement, souveraineté économique et filières stratégiques, économie résidentielle, territoires d'industrie bas carbone.
- Mutualisation : AMO réponse a des appels à projet et recherche de subventions, formations, analyses juridiques, observations, cahiers des charges PLU/OAP...

Le président Philippe Delaplacette conclut la réunion du Bureau à 11h00.